



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 13 septembre 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX LES BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Michel FRUGIER
AIX LES BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	(départ à la délibération n°13)
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	(départ à la délibération n°13)
GRESY SUR AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
ST PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEDEVER	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	(départ à la délibération n°13)
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	Pouvoir de Yves HUSSON
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

AIX LES BAINS	Renaud BERETTI
AIX LES BAINS	Michel FRUGIER
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANÇOIS
BRISON ST INNOCENT	Jean-Claude CROZE
CHAPELLE DU MT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHANAZ	Yves HUSSON
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER
VIVIERS DU LAC	Robert AGUETTAZ

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Henri GARNIER	Entrelacs
Françoise CARON	Bourget-du-Lac
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle eau
Sophie CASSARO	Chargée de mission tourisme
Eline QUAY-THEVENON	Assistante Direction générale
Roland FAYN	Responsable du déploiement Linky sur les Alpes
Pascale RICORDEAU	Direction territoriale Enedis Savoie Haute-Savoie

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 septembre 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 357 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 21 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (23 présents et 27 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 21 Année : 2018
Exécutoire le : 1 8 SEP. 2018
Affichée le : 1 8 SEP. 2018
Visée le : 1 8 SEP. 2018

DECHETS Représentation de Grand Lac au 32^{ème} congrès AMORCE au Havre Mandat spécial et frais de déplacements

Monsieur le président informe l'assemblée de la tenue du 32^{ème} congrès de l'association AMORCE, portant sur la thématique « quelle fiscalité et quels financements pour la transition écologique : eau, énergie, déchets ». Cet évènement aura lieu au Havre les 17, 18 et 19 octobre 2018.

Il est proposé de donner mandat spécial à Monsieur Jean-Marc DRIVET, vice-président délégué à la Valorisation des Déchets, pour représenter Grand Lac à cet évènement.

Conformément à l'article L. 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose que les frais correspondant à ces déplacements soient pris en charge par Grand Lac.

Les dépenses réalisées dans l'accomplissement de ces missions seront remboursées :

- Pour les frais de transports (train 1^{ère} classe) : sur présentation d'un état de frais ou pris en charge directement par Grand Lac.
- Pour les frais d'hôtels sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème défini par la délibération du 24 novembre 2015.
- Pour les autres frais de déplacement sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème en vigueur dans les collectivités locales.

Les crédits sont inscrits au budget – Chapitre 011.

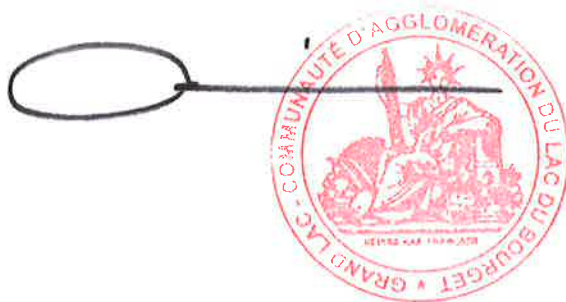
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- DONNE MANDAT SPECIAL à M. Jean-Marc Drivet pour participer au 32^{ème} congrès de l'association AMORCE au Havre,
- APPROUVE la prise en charge par Grand Lac des frais de déplacement précités.

Aix-les-Bains, le 13 septembre 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Déchets - Représentation de Grand Lac au 32ème Congrès AMORCE au Havre - Mandat spécial et frais de déplacements

Date de transmission de l'acte : 18/09/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 18/09/2018

Numéro de l'acte : d2506 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180913-d2506-DE

Date de décision : 13/09/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.6. Exercice des mandats locaux
5.6.2. Mandats spéciaux et frais de déplacement des élus